



Yaoundé, le 02 SEPT 2020

000000701 /C/MINEPAT/CAB/CTI/BNS

DECISION N° \_\_\_\_\_ /D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPT 2020,  
Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint  
N°0028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020, pour le recrutement d'un Cabinet pour  
la maîtrise d'œuvre de suivi et de contrôle de l'exécution des travaux de construction d'un centre  
d'hémodialyse à l'hôpital régional de Kousseri, dans l'arrondissement de Kousseri, département  
du Logone et Chari, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la  
Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété  
par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des  
Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des  
Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois  
de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour  
l'Exercice 2020;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne  
Supplémentaire de Passation des Marché du MINEPAT en date du 15 Juin 2020 ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Restreint N°0028/AONR/MINEPAT/CISPM/2020 du 06 avril 2020,  
pour le recrutement d'un Cabinet pour la maîtrise d'œuvre de suivi et de contrôle de l'exécution des travaux  
de construction d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital régional de Kousseri, dans l'arrondissement de  
Kousseri, département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence, est adjugé au  
Bureau d'Etudes ETS NOUVELLE VISION DU PARTENARIAT, BP : 286 Bafoussam, Tél : 657 663 929,  
pour un montant de **vingt-neuf millions cinq cent soixante-quatorze mille (29 574 000)**  
Francs CFA TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la  
présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ CMSPM ;
- ✓ Adjudicataire ;
- ✓ Archives/Chrono



Alamine Ousmane Mey